



TOULON : Cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif – Vendredi 16 novembre 2016

Cette année 10 médailles d'Or, 17 d'Argent et 44 de Bronze seront remises...

Jean-Luc VIDELAÏNE, Préfet du Var, préside la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse et des sports.



Vendredi 16 novembre 2016 à 18h

Dans le hall du 4ème étage de la préfecture à Toulon.

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées au service de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Les critères d'attribution ont été révisés par le décret du 18 décembre 2013 :

- Le champ s'est élargi à l'ensemble des secteurs associatifs
- Le nombre d'années d'ancienneté requises a diminué de façon significative de façon à valoriser l'engagement bénévole des jeunes.

Elle comporte trois échelons : bronze, argent et or.

Médaille de Bronze : 6 ans minimum d'engagement associatif.

Médaille d'Argent : pour les titulaires de la médaille de bronze depuis au moins 4 ans, ce qui correspond à 10 ans de services au minimum.

Médaille d'Or : pour les titulaires de la médaille d'argent depuis au moins 5 ans, ce qui correspond à 15 ans de services au minimum.

Cette année 10 médailles d'Or, 17 d'Argent et 44 de Bronze seront remises.

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'Etat dans le Var sur Twitter en suivant le compte @Prefet83